limite de commune

délimitation des zones

Npu dénomination de la zone

60 emplacement réservé

espaces boisés classés existants ou à créer

zone inondable
(source : Porter à connaissance de l'Etat)

bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination sous conditions.

Les espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue (article R123-11 i du CU) sont identifiés par divers reports, et notamment :
- ***la trame des zones inondables***
- ***le zonage N***
- ***le réseau de haies, les arbres et les mares, les accotements enherbés et espaces verts repérés au titre de l'alinéa 2 de l'article L123-1-5 III du Code de l'Urbanisme***
- ***les espaces boisés classés***

l'article L 123-1-5 III 2° du CU :

éléments bâtis (école, mairie...)

petit patrimoine (puits, moulin, four à pain, cimetière, escalier extérieur...)

éléments remarquables (mur, pilier...)

cheminements piétonniers paysagers

haies remarquables

arbres isolés remarquables

mares et étangs

accotements enherbés

espaces verts, parcs ou jardins

REÇU LE
28 JAN. 2016
PRÉFECTURE DE LA VIENNE

Commune de

LA CHAPELLE-MONTREUIL (86)

PLAN LOCAL D'URBANISME

prescrit le 05/07/2012,

arrêté le ~~2-7-JAN-2016~~.

3/5

Echelle 1/2000

Document graphique de zonage 3/5

- zoom sur le bourg -

atelierurbanova urbanisme et architecture | CENIPLANT

Vu pour être annexé à la délibération du
Monsieur le Maire

Source du fond de plan : base cadastrale

Nord

O E

S

Liste des emplacements réservés

Numéro	Localisation	Destination	Superficie	Bénéficiaire
22	La Maillaudière	Aménagement du carrefour de « La Maillaudière »	1197 m²	Département
56	Bourg	Création d'une liaison piétonne	493 m²	Commune
59	Bourg	Passage de réseau	320 m²	Commune
60	Bourg	Création d'une voie pour désenclaver un cœur d'îlot	850 m²	Commune
61	Bourg	Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales	5410 m²	Commune

PRES DU VERGER
LE PETIT BOIS
CHAMP DU GENET
PRES DE LA CHAPELLE
LA MENISIERE
LA MAISON BRULEE
CHAMPS DE LA CHAPELLE
LA CHAUSSE NOIRE
LA PETITE PLAINE
LA GRANDE PLAINE
LE PATY BONNEAU
CHAMPS RINVAUX
MOULIN DE BRIFOU
LE BOURG
LA GAUCHERIE
LE VERGER
LA JAVIGNE
LE PLESSIS
CHAMPS DES
LES PRES PALLU
LA BOUDAUZIERE
CLERMONT
Monument aux Morts
Ecoles
Mairie
Stade
Tan
Ruche

N A Na Nℓ Uh Uℓ Ua AUb AUa AUe Ua-OAP